



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 116829

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur la nécessité de protéger notre environnement, cette protection devant être effectuée quotidiennement non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de favoriser les économies d'électricité au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

Dans un souci d'économie d'énergie, le ministère des affaires étrangères privilégie les systèmes de chauffage collectif relié à la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU). Aucun des immeubles en France n'est chauffé actuellement par convecteur électrique. Le projet de regroupement des services parisiens, sur trois sites au lieu de onze, favorisera les économies liées au fonctionnement dont la consommation d'énergie.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116829

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 696

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4459